Cinquante-sixième année. - N ° 246 A Lundi 19 et mardi 20 décembre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1935

71 – SAÔNE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MÂCON

Ventes et cessions

918 866 914 RCS Mâcon.
SE'CRET COIFFURE.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Nom commercial : SE'CRET COIFFURE.
Adresse : 1, Rue De l'Eglise, 71220 Saint-Bonnet-de-Joux.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 50000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : L'exploitation de tous salons de coiffure mixte, en ce compris l'activité de soins bien-être, barbier, coiffure à domicile ; l'achat et la vente de tous produits capillaires, de tous accessoires de coiffure, d'articles de fantaisie (accessoires de mode, bijouterie fantaisie en métaux non précieux..
Adresse : 1, Rue De l'Eglise, 71220 Saint-Bonnet-de-Joux.
Précédent propriétaire : 481 643 310 RCS Mâcon. **PHILIBERT** (Estelle). Nom d'usage : BRETIGNY.
Date de commencement d'activité : 22 octobre 2022.
Publication légale : Www.gazettebourgogne.fr *du* 16 novembre 2022.
Oppositions : À l'adresse du fonds vendu pour la validité et au Cabinet Thémis Avocats, Me Xavier ROGUET, 5 rue de la Maidstone, Centre d'Affaires Le Coryphée, 60000 BEAUVAIS pour la correspondance.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 22/10/2022 enregistré au Service de l'Enregistrement de Mâcon le 07/11/2022, Dossier 2022 00070283. Référence : 7104P01 2022 A 02362. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 14 Rue de l'Eglise 71220 SAINT-BONNET-DE-JOUX. Adresse du nouveau propriétaire : 1 Rue de l'Eglise 71220 SAINT-BONNET-DE-JOUX. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..